



Numéro 5



LYON

Lyon le 26/04/12

Message aux personnels

Aujourd'hui, en réponse à la note scélérate du DG du 16 avril 2012, l'Intersyndicale de la DI de Lyon a retenu le Directeur interrégional et les Directeurs régionaux dans la salle où devait siéger le CTSD.

L'action des 70 agents présents aux côtés des organisations syndicales a permis d'obtenir la garantie que le Directeur Général rencontrera, dès la semaine prochaine, les représentants nationaux des organisations syndicales pour entamer, enfin, le dialogue sur l'application du jour de carence en Douane et notamment sur son extension aux indispositions passagères.

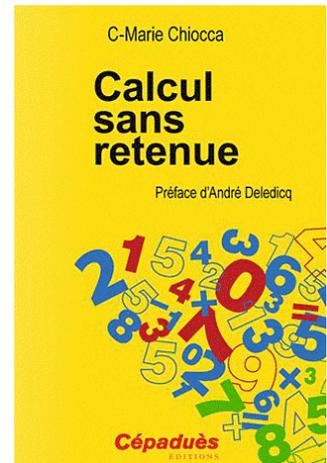
L'intersyndicale nationale qui s'est réunie ce jour à PARIS va prendre la suite de notre intervention. Dans l'attente de sa rencontre avec le DG, nous avons mis fin à la « retenue » des Directeurs de l'interrégion.

Restons vigilants. Nous appelons l'ensemble des personnels à initier, à poursuivre et à amplifier par tous les moyens la mobilisation jusqu'au retrait définitif des dispositions contestées.

Les représentants des personnels

SOLIDAIRES DOUANES - SNAD CGT -
UNSA DOUANES - USD-FO - CFDT
DOUANES

Un livre à remettre



au DG ...!?



Montreuil, le 26 avril 2012

COMMUNIQUÉ

L'intersyndicale douanière unitaire, réunie le 26 avril 2012 à la DG :

- constate que l'administration a bien reçu le communiqué du 19 avril dernier ;
- s'indigne de n'avoir reçu aucune proposition de rencontre ;
- considère que la suspension de la rétroactivité est totalement insuffisante et réitère son exigence de retrait de la note du 16 avril 2012 ;
- exige d'être reçue très rapidement et, si possible, dès le 2 mai ;
- demande, au minimum, la suspension de la note du 16 avril dans l'attente de cette rencontre.

Dans l'attente d'une grande mobilisation de tous les douaniers, l'intersyndicale appelle les agents à maintenir la pression, en particulier à travers le blocage de la politique du chiffre et de la performance.

L'intersyndicale nationale soutient toutes les initiatives locales et collectives, et appellent à la constitution d'intersyndicales locales les plus larges possible.

